

Avenant 43 BAD : Où sont les financements annoncés pour les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) ?

Le 14 octobre 2021, l'association des centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) a été créée. Elle a pour objectif de représenter les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. Elle a pour mission de défendre les intérêts des centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) et de promouvoir leur développement. Elle a pour objectif de représenter les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. Elle a pour mission de défendre les intérêts des centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) et de promouvoir leur développement.

Avenant 43 BAD : Où sont les financements annoncés pour les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) ?

28 octobre 2021

Aujourd'hui, les centres de santé infirmiers (CSI) et polyvalents (CSP) font face à une situation paradoxale en lien avec l'avenant 43 de la convention collective de l'aide, des...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://ain-domicileservices.fr/actu-adedom/avenant-43-bad-ou-sont-les-financements-annonces-pour-les-centres-de-sante-infirmiers>

Liens

[1] <https://ain-domicileservices.fr/actu-adedom/avenant-43-bad-ou-sont-les-financements-annonces-pour-les-centres-de-sante-infirmiers>